

# Éducation : La CGT Educ'action interpelle la ministre sur la gravité de la situation scolaire à Mayotte



**Le syndicat appelle à des « mesures fortes » pour répondre à la crise éducative sur le territoire.**

À l'occasion de la visite de la ministre de l'Éducation nationale à Mayotte, la CGT Educ'action a publié une déclaration alertant sur la gravité de la situation éducative. Le syndicat demande des engagements concrets face à des conditions d'enseignement jugées intenable et met en garde contre l'aggravation d'une crise déjà profonde.

## Un système scolaire en grande difficulté

La CGT Educ'action estime que les annonces budgétaires récentes risquent d'accentuer les difficultés. « De telles mesures se traduiront inévitablement par une réduction des moyens, ce qui sera en totale contradiction avec la nécessité urgente d'un renforcement du soutien à nos établissements », affirme le communiqué. Le syndicat dénonce des classes « surchargées au-delà du raisonnable », des « locaux inadaptés ou vétustes » et un manque de personnel de soutien. Selon lui, «

*limiter davantage les ressources et les soutiens reviendrait à mettre en péril l'intégrité de notre mission éducative et la sécurité de l'ensemble de la communauté scolaire ».*

## La défense des valeurs républicaines

Au-delà des moyens matériels, l'organisation syndicale alerte sur un climat social tendu. Elle affirme être confrontée à des « propos et des actes injurieux qui remettent profondément en question nos valeurs fondamentales ». Face à ces dérives, la CGT Educ'action juge « impératif de défendre et de protéger les principes d'égalité, de respect et de dignité pour tous », en particulier pour les enfants, dont « l'accès à la scolarisation est un droit inaliénable ».

## Des revendications précises et urgentes

La CGT Educ'action appelle à un « véritable plan de rattrapage » pour les écoles de Mayotte. Elle réclame la construction d'établissements « à taille humaine », le classement en

REP+ de l'ensemble des écoles et lycées, et le renforcement des postes d'assistants d'éducation, d'APS et d'AESH. Concernant les personnels, elle demande une amélioration des conditions de travail, une indexation progressive des rémunérations, ainsi que des mesures spécifiques pour les contractuels et les titulaires afin de favoriser leur stabilité sur l'île.

Le syndicat conclut en formulant le vœu que la visite ministérielle marque « un tournant décisif dans la prise en compte des spécificités insulaires et des défis exceptionnels de notre système éducatif ».

**Mathilde Hangard.**



Suivez le JDM sur internet

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

-  
Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-  
CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

-  
Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication: Bruno Mattéi

-  
Contact commercial :  
+33.7.85.05.96.59  
[pub@lejournaldemayotte.com](mailto:pub@lejournaldemayotte.com)